



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

SLEADO Unités de vie

Adresse : Chemin de Bernicot – BP 70

69564 Saint-Genis-Laval cedex

Téléphone : 04 78 19 80 30

Directrice : DUJARDIN Chloé

Association acolea

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna SAURI-LOPEZ

1. Activité et personnel

1.1. Activité

Nous avons cumulé 106 journées malgré la baisse d'activité en octobre et novembre 2022 :

- Départ le 17 septembre 2022 d'un jeune majeur. Un nouvel accueil d'une jeune fille a eu lieu le 23 septembre et prend fin 48h00 plus tard, suite à de graves incidents qui ont impacté l'équipe et les enfants des permanents.
- Nous avons sollicité la DPPE pour un accueil sur la place disponible. La mise en place de l'admission a pris un peu de temps (organisation entre l'ASE, la MECS et la famille). Il n'a pu se faire que le 23 novembre.

La suractivité s'explique par le fait que les jeunes confiés sont présents quasiment à 100% du temps. Peu de journées sont décomptées, hormis entre le départ d'un jeune et l'arrivée du suivant. Notre budget étant calculé à 90% de taux d'occupation, cela entraîne mécaniquement une suractivité.

1.2. Personnel

1 permanent au chômage partiel depuis mars 2020 (personne vulnérable au Covid) est remplacé en CDD.

1 permanente en arrêt toute l'année 2022 remplacée par des CDD.

Un poste renfort sur l'année 2022 accordé par la DPPE pour l'accueil d'un garçon à l'unité de vie de Caluire.

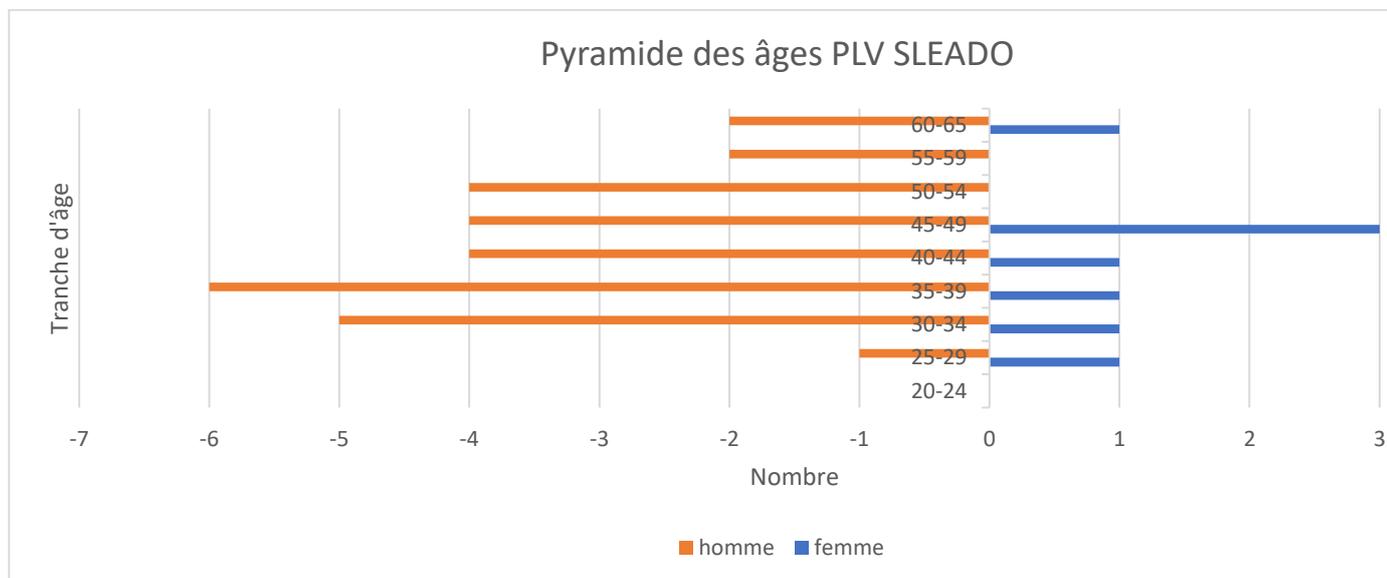
Un poste renfort sur l'année 2022 accordé par la DPPE pour la prise en charge particulière d'un adolescent à l'unité de vie de Marcilly d'Azergues.

Un poste renfort sur l'année 2022 accordé par la DPPE pour la prise en charge d'une adolescente à l'unité de vie de Corbas.

Sur l'année 2022, nous avons eu 653 jours d'arrêts maladie concernant les permanents lieu de vie dont 1 salariée sur l'ensemble de l'année.

Effectifs au 31/12

	Effectifs autorisés	Postes vacances au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	1 ETP	0	0
ADMINISTRATION	0.30 ETP	0	0
EDUCATIF	15 ETP	0	84
SOIN	0.57 ETP	0	0
MEDICAL	0,043ETP	0,043 ETP	
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	ETP	0	
	16, 922 ETP	0,043 ETP	



Analyse de la pratique

L'analyse de la pratique n'a pas repris cette année. Des rencontres ont eu lieu avec Mme Gomez de l'ARFRIPS afin d'étudier quelle serait la modalité la plus pertinente afin que tous les professionnels puissent y participer. En effet, nous avons fait le constat qu'il n'y a pas de réel groupe qui se constitue : absence, repos, nécessité de service. Ces aléas ne permettaient pas de construire un groupe qui puisse se retrouver de séance en séance.

Après concertation avec les équipes, la demande s'oriente plutôt vers un besoin de formation collective que d'analyse de la pratique.

Ceci est toujours en réflexion.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2021		
Formation collective * <i>ou</i> Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Formation Esoppe	2	Formation interne
Formation Troubles de l'attachement précoce	3	Formation externe
Formation La Protection de l'Enfance	1	Formation interne

Formation ESOPPE : trois permanents qui n'avaient pas encore été formés, ont participé cette année.

Formation « troubles de l'attachement précoce » avec Nathalie Botella (psychologue clinicienne) : 15 permanents ont bénéficié de cette formation (trois demis journées en 2022).

Formation « La protection de l'enfance » animée par Mme Gaëlle Payet du Dsipositif d'Accompagnement Professionnel de l'Accueil Familial: 13 permanents ont bénéficié d'une demi-journée. Constat qu'il est nécessaire de reconduire ce module afin d'approfondir plusieurs points. En réflexion pour 2023.

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

Des travaux d'aménagement du chemin d'accès à l'unité de vie de Marcilly d'Azergues ont été réalisés cette année.

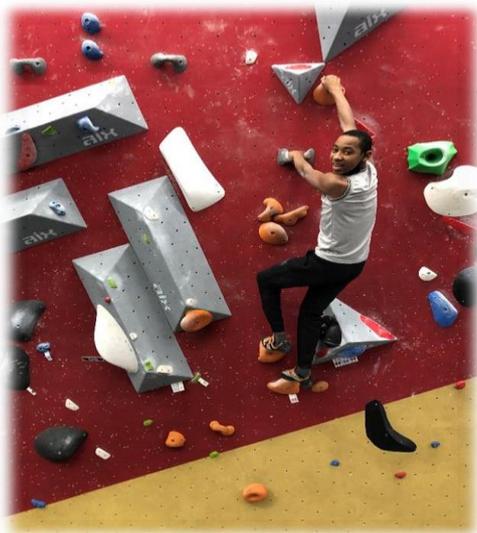
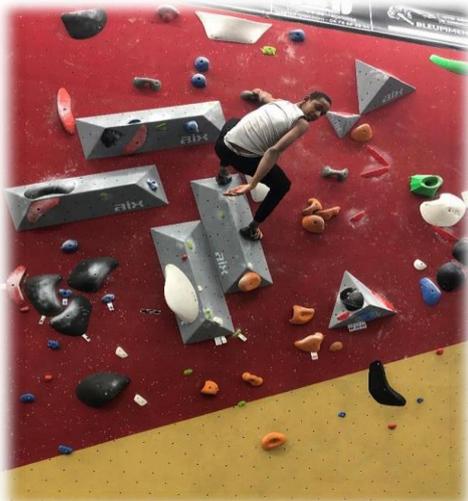
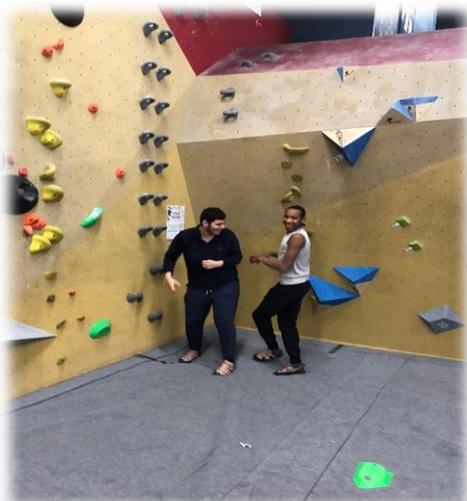
L'équipe de l'unité de vie de Feyzin poursuit les aménagements extérieurs de l'unité de vie avec la participation d'un jeune majeur (plantation d'arbres, construction de la maison de jardin) mais également remise en état des murs intérieurs du salon.

Un séjour au Maroc a eu lieu avec les deux jeunes de l'unité de vie de Feyzin du 5 au 16 septembre 2022. C'est un projet qui a été travaillé pendant plusieurs mois en amont. Les deux jeunes ont contribué à la mise en œuvre de ce voyage par leur implication sur des chantiers nettoyage (vitres du bâtiment administratif du CEPAJ durant plusieurs mercredis matins). Ils ont ensuite restitué cette expérience avec l'exposition de photos et de leur témoignage à l'occasion d'un temps festif. Ils ont invité la DPPE, la MDM, la direction de SLEADO.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Suite aux consignes sanitaires en vigueur en 2021, toutes les actions collectives prévues avaient été annulées (barbecue annuel, invitations à des moments de partages entre unités). Nous avons organisé en juillet 2022 un grand barbecue réunissant toutes les unités de vie, adultes et adolescents ainsi que la direction. Nous avons également invité une personne de la DPPE.

D'autres moments festifs ont eu lieu au cours de l'année, essentiellement autour des anniversaires ou départs de certains jeunes.



2.3 Expression et participation des usagers

Il n'y a pas d'expression collective mise en place au niveau du service, l'expression est centrée sur la problématique de leur lien personnel avec les adultes qui s'occupent d'eux, les adolescents que nous accueillons ne sont pas accessibles à une instance telle que le CVS.

En revanche, les deux jeunes qui partagent l'unité de vie sont associés à l'organisation de son quotidien et chacun est entendu individuellement quant à ses aspirations et difficultés.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Des passages à l'acte violent sont encore à recenser avec agression sur les professionnels.

Agression d'une permanente le 21 mai 2022 par une jeune fille majeure. La permanente n'est pas allée au bout de la démarche de la plainte (après 3 tentatives au commissariat de Vénissieux ou l'attente était interminable).

Accueil d'une jeune fille qui a fait l'objet d'un incident grave 48h00 après son admission. Suite à l'agression du permanent dans le véhicule, ce dernier a provoqué un accident sur la voie publique le 24 septembre 2022. Un dépôt de plainte a été fait.

Dans le cadre du protocole agression, les permanents sont accompagnés par la cheffe de service, la psychologue leur propose des temps de parole et de soutien.

C'est aussi pourquoi une psychologue, outre le travail clinique effectué en réunion d'équipe sur les comportements des adolescents, reçoit les permanents de lieu de vie individuellement en entretiens de façon régulière et également à leur demande s'ils ont été malmenés ou débordés par une situation violente.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	30/10/2006
1 ^{ère} évaluation interne	2011
1 ^{ère} évaluation externe	2014
2 ^{ème} évaluation interne	
2 ^{ème} évaluation externe	

Il s'agira sur l'année 2023 de réaliser une évaluation interne qui permettra de définir un plan d'action.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1
Admissions réalisées	2	9
Admissions non réalisées	8	0
Dont refus du service	7	0
Admissions en cours de traitement	0	0
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	10	9

3.1.1. Demandes d'admission

Nous avons eu 10 demandes d'admission au cours de l'année :

3 dossiers : demande directe des territoires

3 dossiers proposés par la Direction de la Protection de l'Enfance de la Métropole dans le cadre de prise en charge partagée.

4 dossiers émanaient de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

2 dossiers ont fait l'objet d'une admission au cours de l'année 2022.

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1
Moyenne d'âge des demandes	14,4	14,8
Pourcentage de filles dans les demandes	50%	22%

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1
Métropole Lyon	8	80%	9
Département Rhône	0	0%	0
PJJ	2	20%	0
Autre Département	0	0%	0
TOTAL	10		9

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	1	10%	1
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	1	10%	1
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	2	20%	1
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	1
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	1	10%	2
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0
Territoire MDM Villeurbanne	2	20%	3
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	1	10%	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	1	10%	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	1	10%	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0
Métropole Méomie	0	0%	0
TOTAL	10		9

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1
Placement judiciaire confié	9	90%	9
Placement administratif	0	0%	0
Placement direct par le juge	0	0%	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0
Mesure pénale PJJ	1	10%	0
Accueil d'urgence	0	0%	0
Accueil de jour	0	0%	0
Autre mesure	0	0%	0
Aucune mesure	0	0%	0
TOTAL	10		9

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1
Chez les parents sans SAEE	0	0%	5
Chez les parents avec SAEE	0	0%	3
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	4	40%	0
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	1	10%	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	1
Chez un assistant familial	0	0%	0
En établissement médico-social	0	0%	0
En établissement hospitalier	0	0%	0
En internat scolaire	0	0%	0
En hôtel	1	10%	0
Autre	1	10%	0
Inconnu	0	0%	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	3	30%	0
TOTAL	10		9

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1
Age pré-scolaire	0	0%	0
Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	2	20%	3
SEGPA Collège	0	0%	1
IME - IMPRO	0	0%	0
Lycée - Lycée prof	1	10%	0
Université	0	0%	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0
Apprentissage	0	0%	0
Salarié	0	0%	0
Descolarisation	6	60%	4
Autres	1	10%	0
Cepaj	0	0%	0
En recherche d'emploi	0	0%	0
TOTAL	10		9

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1
Pas de place	8	0
Non adhésion du jeune	0	0
Non adhésion de la famille	0	0
En limite d'âge à l'admission	0	0
Maintien d'une mixité de genre	0	0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	0	0
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0
Autres	0	0
TOTAL REFUS D'ADMISSION	8	0

Nous avons peu de sorties de jeunes en cours d'année. En 2022, 4 places sur 10 étaient occupées par des jeunes majeurs. L'orientation reste une difficulté préoccupante en raison de manque de structure susceptible d'accueillir des profils singuliers avec des besoins spécifiques.

3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	Année N	N-1
Moins de 3 ans	0	0
3 - 6 ans	0	0
6 - 10 ans	0	1
10 - 14 ans	2	2
14 - 16 ans	0	2
16 - 18 ans	0	4
18-21 ans	0	0
TOTAL DES ADMISSIONS	2	9

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1
Moyenne d'âge des admissions	11,8	14,8
Pourcentage de filles dans les admissions	50%	22%

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	% année N	N-1
Placement judiciaire confié	2	100%	9
Placement administratif	0	0%	0
Placement direct par le juge	0	0%	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0
Accueil d'urgence	0	0%	0
Accueil de jour	0	0%	0
Autre mesure	0	0%	0
Aucune mesure	0	0%	0
TOTAL	2		9

Il y a eu 2 admissions au cours de l'année 2022 :

- L'une a pris fin après 48h00 d'accueil : Agression sur un professionnel dans un véhicule en marche (étranglement). Le professionnel a perdu le contrôle et a percuté un usager. Au regard de la gravité des faits, cet accueil n'a pas abouti.
- Une admission pérenne suite au départ d'un jeune majeur sur l'unité de vie de Marcilly d'Azergues.

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

Les motifs d'orientation en unité de vie ont pour particularité une demande d'accueil dans un très petit collectif et avec une permanence d'adultes.

Ces adolescents cumulent les difficultés, familiales et personnelles. Ils ont le plus souvent connu un parcours institutionnel précoce et complexe, émaillé de crises et de ruptures multiples. Leurs difficultés de comportement et la gravité de leurs troubles ne leur permettent plus d'être accueillis dans une structure d'hébergement collectif, ni en famille d'accueil.

Ils nécessitent une prise en charge particulièrement individualisée, organisée au quotidien au sein d'un très petit collectif de 2 jeunes, d'être accompagnés par des adultes qui leur assurent une permanence du lien et qui résistent aux inévitables situations de crise.

Tous les adolescents ont un dossier MDPH avec des indications d'orientation en ITEP, IME, IMPRO souvent non aboutie faute de trouver l'établissement adapté à leur problématique.

Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	1
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	1
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	2	100%	1
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	1
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	2
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	3
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0
Métropole Méomie	0	0%	0
TOTAL	2		9

Tous les adolescents admis en unité de vie sont originaires de la Métropole de Lyon.

3.2 Usagers suivis dans l'année

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1
Moins de 3 ans	0	0
3 - 6 ans	0	0
6 - 10 ans	1	1
10 - 14 ans	4	7
14 - 16 ans	0	6
16 - 18 ans	5	5
Plus de 18 ans	2	0
TOTAL	12	19

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	15,0	16,2
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	1,7	1,9
Pourcentage de filles dans les accompagnements	33%	21%

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N	N-1
Placement judiciaire confié	12	100%	19
Placement administratif	0	0%	0
Placement direct par le juge	0	0%	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0
Accueil d'urgence	0	0%	0
Accueil de jour	0	0%	0
Autre mesure	0	0%	0
Aucune mesure	0	0%	0
TOTAL	12		19

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1
Métropole Lyon	12	100%	19
Département Rhône	0	0%	0
PJJ	0	0%	0
Autre Département	0	0%	0
TOTAL	12		19

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	3	25%	4
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	1
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	1	8%	1
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	1
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	4	33%	3
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	1	8%	2
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	1	8%	3
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0
Territoire MDM Villeurbanne	2	17%	4
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0
Métropole Méomie	0	0%	0
TOTAL	12		19

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1
Age pré-scolaire	0	0%	0
Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	4	33%	7
SEGPA Collège	0	0%	1
IME - IMPRO	3	25%	3
Lycée - Lycée prof	1	8%	0
Université	0	0%	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0
Apprentissage	0	0%	0
Salarié	0	0%	0
Descolarisation	2	17%	7
Autres	2	17%	1
Cepaj	0	0%	0
En recherche d'emploi	0	0%	0
TOTAL	12		19

3.3.2. Accompagnement – besoins des usagers

- **Scolarité ou formation**

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N	N-1
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	1	8%	2
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	0	0%	5
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	4	33%	5
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	99		
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards scolaires répétés	0	0%	0

Scolarité / Formation professionnelle

Les adolescents scolarisés en DITEP ou en IME sont tous accueillis sur des emplois du temps très adaptés. Leur problématique ne leur permet pas de se confronter à un groupe classe et nécessite pour beaucoup une prise en charge quasi individuelle. Pour certains, les accueils n'excèdent pas quelques heures par semaine.

Un adolescent était accueilli en ITEP au moment de son admission.

Une adolescente était déscolarisée au moment de son admission.

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1
Nombre d'usagers ayant commis des actes délinquants dans l'année	0	0%	1
Nombre d'usagers concernés par des conduites alimentaires à risque	4	33%	3
Nombre d'usagers concernés par des addictions à des substances psychoactives	1	8%	6
Nombre d'usagers concernés par une suspicion de prostitution	1	8%	2
Nombre d'usagers concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	2	17%	1
Nombre d'usagers concernés par des comportements auto-agressifs	1	8%	1
Nombre d'usagers concernés par des comportements hétéro-agressifs	6	50%	11
Nombre d'usagers concernés par des fugues récurrentes	3	25%	9

La problématique d'agir impulsif, auto ou hétéro-agressif, des adolescents accueillis en unités de vie fait que la vie quotidienne est émaillée de nombreux événements à caractère violent.

Ceux-ci sont systématiquement retravaillés avec l'adolescent, peuvent faire l'objet d'une plainte et/ou d'une hospitalisation en psychiatrie selon le contexte.

Le nombre de fugue a diminué cette année. Certains adolescents accueillis depuis un certain temps ont trouvé un ancrage et des repères qui les stabilisent.

Plusieurs adolescents, au regard **des troubles psycho-affectifs importants**, présentent des troubles alimentaires (généralement compulsions), et sont sous traitement dont l'action a un effet sur la régulation de l'appétit provoquant des prises de poids.

1 fille a des conduites à risque importantes (prostitution). Des entretiens psychologiques au CMP et un suivi au planning familial ont été mis en place.

- **Droits de visite et d'hébergement**

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N	N-1
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	3	25%	1
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	0	0%	0
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	0	0%	1
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	6	50%	5
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	0	0%	0
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	3	25%	12
TOTAL	12		19

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1
Nombre d'utilisateurs concernés	2	17%	7
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0		0
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0		0

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	12	100%	17
Nombre d'utilisateurs concernés par un suivi psychiatrique	9	75%	14
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	198		212
<i>Dont généralistes</i>	32		14
<i>Dont spécialistes</i>	101		114
<i>Dont psychologues</i>	65		84
Nombre d'utilisateurs concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	1	8%	5

Tous les adolescents accueillis font l'objet d'un dossier MDPH ou en cours d'élaboration avec un suivi de soin auprès d'un CMP de rattachement et un pédopsychiatre (coordonnateur du soin). Nous rencontrons de plus en plus de difficultés avec les services de soin compte tenu de la restructuration qui s'est opérée. Encore cette année, certains adolescents ont eu des suivis irréguliers compte tenu de l'absence de certains pédopsychiatres qui n'étaient pas remplacés.

Sur l'année 2022, l'infirmière a été sollicitée avec l'accord de la direction du Pole Adolescent sur 6 situations différentes.

- 5 situations des familles d'accueil SLEADO
- 1 situation des unités de vie SLEADO

Ces interventions vont de la rencontre individuelle à l'accompagnement sur des rendez-vous médicaux en passant par des activités de coordination de soins.

Sur les 5 situations de jeunes de SLEADO, l'infirmière a été sollicitée par les cheffes de service et les psychologues suite aux projets de jeunes.

3 jeunes ont été rencontrés par l'infirmière.

- Situation 1 qui a donné lieu à une synthèse en lieu de soins à laquelle l'infirmière a participé. Une prochaine hospitalisation a pu être organisée et les liens avec le

lieu de soins extérieur ont pu être établis. Ces liens ont contribué à mettre en avant le clivage dans lequel le jeune évoluait.

- Situation 2 qui a permis de prendre le temps de passer par le corps dans le cadre de scarification et de passage à l'acte suicidaire.
- Situation 3, la rencontre avec l'IDE a permis d'évoquer des moments de prévention des conduites à risques.

1 jeune a bénéficié de l'intervention de l'infirmière pour une organisation d'hospitalisation. La famille d'accueil demandant de l'aide et se sentant dépassée. L'infirmière a pu organiser de manière légitime une hospitalisation en psychiatrie en urgence, un lien a été établi avec la famille aussi.

Le dernier adolescent n'a pas été rencontré mais l'infirmière a été missionnée pour récupérer des compte-rendu médicaux de rendez-vous avec de spécialistes.

Sur la situation des unités de vie, une seule personne a bénéficié d'un accompagnement et d'un suivi avec l'infirmière sur 1 mois et demi.

L'infirmière a pu travailler avec la jeune l'anatomie, 4 accompagnements médicaux ont été réalisés.

La compétence de coordination des soins a été mise en avant et très utiles pour permettre aux permanents de vie de prendre du recul et de ne pas entrer dans l'intimité du jeune concerné.

Sur l'ensemble de l'année 2022, l'intervention de l'infirmière a été très appréciée par les permanents, les éducateurs et les chefs de service leur permettant de rester sur leur rôle éducatif et de continuer ainsi à suivre leur objectif.

Dans le rôle de coordination de soins, l'infirmière permet aux lieux de soins d'appréhender le monde de la protection de l'enfance, elle permet de décoder le langage médical, cette organisation met en avant le travail de dentelle que nous pouvons exercer au sein de nos différents services.

- **Prises En Charge Partagées**

	Année N	N-1
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	3	2

La situation des jeunes et les orientations de travail sont revues au moins tous les 3 ou 6 mois dans le cadre des réunions de prise en charge partagée, organisées par la DDPE avec tous les partenaires de ces prises en charge multiples. En fonction des urgences ou des difficultés rencontrées, nous pouvons solliciter la DPPE plus fréquemment.

Evaluation annuelle des projets personnalisés

Evaluation annuelle des projets personnalisés	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	3	7	
Quelques critères minoritaires satisfaits	4	2	
Critères globalement satisfaits	2	7	
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	0	0	
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	1	3	
TOTAL	10	19	

Chacun des jeunes accueillis aux unités de vie a un projet personnalisé. Pour certains adolescents ou jeunes majeurs, ils se font uniquement avec les partenaires car les parents sont absents.

3.3 Usagers sortis

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1
Nombre de sortis	2	9

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1
Moins de 3 mois	1	0,5	3
4 à 12 mois	0	0	0
1 à 3 ans	0	0	4
Plus de 3 ans	1	0,5	2
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1,74	0,87	1,99

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	0	0%	1
Fin de mesure - Majorité	0	0%	2
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	1
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	2	100%	5
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0
Déménagement et autres	0	0%	0
TOTAL	2		9

Une fin de prise en charge a été demandée pour un jeune majeur, accueilli depuis plus de 3 ans suite à refus d'adhérer aux objectifs de son CJM, avec de multiples fugues et refus de travailler son projet d'insertion.

Une fin de prise en charge pour une jeune fille de 10.5 ans suite à une grave agression sur le personnel. L'orientation en unité de vie dans un cadre familial n'était pas la bonne indication au regard de sa problématique.

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1
Chez les parents sans SAEE	0	0%	0
Chez les parents avec SAEE	0	0%	1
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	2
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	2
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	1
En établissement pénitentiaire	0	0%	0
Chez un assistant familial	0	0%	0
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0
En établissement hospitalier	1	50%	0
En internat scolaire	0	0%	0
En hôtel	1	50%	3
Autre	0	0%	0
Inconnu	0	0%	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	0
TOTAL	2		9

Pour ces sorties, orientation vers un dispositif dérogatoire pour la jeune fille et une mise à l'hôtel pour le majeur.

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1
Age pré-scolaire	0	0%	0
Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	4
SEGPA Collège	0	0%	0
IME - IMPRO	0	0%	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0
Université	0	0%	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0
Apprentissage	0	0%	0
Salarié	0	0%	0
Descolarisation	2	100%	5
Autres	0	0%	0
Cepaj	0	0%	0
En recherche d'emploi	0	0%	0
TOTAL	2		9

4. Locaux et moyens matériels

L'habitat

Le service unités de vie représente 5 lieux d'habitation :

- 3 unités avec une configuration immobilière de type maison individuelle ;
- 1 unité installée dans un immeuble au centre de Caluire qui occupe le 1^{er} étage pour l'accueil des enfants et 2 permanents et le 2^{ème} étage dédié à un permanent et sa famille ;
- 1 unité installée à Marcilly d'Azergues (immeuble avec quatre appartements où vivent les familles des permanents).

St Fons : 8 rue d'Avignon

Corbas : 10 rue Albert Camus

Feyzin : chemin des Figuières

Caluire : 70, grande rue de St Clair

Marcilly d'Azergues : 82 impasse d'Avone

Travaux

Des travaux d'aménagement intérieur et extérieur se poursuivent à Feyzin (peinture, aménagement du jardin), pris en charge par les permanents et les jeunes accueillis

Les travaux d'assainissement du chemin d'accès à l'unité de vie de Marcilly d'Azergues a été réalisé en 2022.

Moyens matériels

Toutes les unités de vie sont dotées d'un véhicule de service, d'une connexion internet, d'un PC et d'un téléphone professionnel.

5. Perspectives 2023

Un accord a été signé par l'Association et les organisations syndicales afin d'améliorer le statut de permanent de lieu de vie et offrir des meilleures conditions salariales à ces professionnels. Il va s'appliquer à compter de mars 2023.

Maintenir la qualité du travail effectué dans les unités de vie et développer des outils de suivi éducatif au travers de formation :

- Formation sur la Protection de l'Enfance : mesures administratives et judiciaires, la question du mineur en danger, le signalement, l'info préoccupante.
- Formation autour de l'autorité parentale et des gestes usuels et non usuels

Ces 2 modules sont programmés pour le début d'année 2023.

Les unités de vie accueillent des adolescents porteurs de troubles relationnels précoces qui se rejouent dans la relation éducative avec les permanents. Les professionnels ont besoin d'étayages et d'apports théoriques réguliers autour de ces questions.

Nous avons souhaité poursuivre le travail de formation sur les problématiques quotidiennes et sur la question des troubles de l'attachement en sollicitant Emmanuelle Bonneville sur cette question. Ne pouvant pas se rendre disponible, elle nous a orienté vers une de ses consœurs, Mme Botella, psychologue clinicienne avec qui 5 sessions de formation ont eu lieu autour des troubles précoces de l'attachement. La dernière séquence du cycle de formation aura lieu début 2023.

Nous envisageons de poursuivre ce travail de formation sur la question de la séparation (professionnels et jeunes accueillis) : comment accompagner cette période avec ces manifestations de régression, de destruction, de rejet du côté des adolescents ou jeunes majeurs et la culpabilité, le renoncement à l'idéal de réussite du côté des professionnels.

Dominique BALAUD

Cheffe de service

Chloé DUJARDIN

Directrice